COMMUNE DE LACAVE

- Bulletin municipal -
Juillet 2020



Le nouveau conseil municipal

Le bulletin est réalisé et édité par la municipalité de LACAVE, diffusé gratuitement par les conseillers municipaux. Tirage 200 exemplaires

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



Stéphane Chambon
Maire
Belcastel



Camille Elisabeth
1er adjoint
Le Bougayrou



Martine Buffarot
2ème adjoint
Le Bougayrou



Philippe Magnien
3ème adjoint
Meyraguet



Eric Lagarrigue
Les Alièzes



Géraldine Rousteau
Canteloube



Angélique Sabarros
Le Bougayrou



Magalie Fouilloux-Roux
Meyraguet



Laure Baey
Les Berthoux



David Rougié
Le Bougayrou



Elisabeth Ferolles
Meyraguet

STÉPHANE CHAMBON, NOUVEAU MAIRE DE LACAVE.

Le processus des élections municipales est désormais achevé. Il aura été très particulier en cette année 2020 du fait de la pandémie Covid-19 qui a perturbé notre environnement économique et social. Un premier tour le 15 mars 2020 et un second le 28 juin ! Quoi qu'il en soit, toutes les mairies disposent désormais de leur conseil municipal et le temps est désormais à la mise en place des instances communales et intercommunales.

Nous souhaitions à l'occasion de ce renouvellement, remercier les électeurs de la commune de Lacave qui se sont déplacés lors du premier tour et ont, d'emblée, élu leur Conseil municipal en dépit des premières alertes sanitaires. Nous souhaitions également remercier chaleureusement les membres du précédent Conseil municipal dont le mandat a été prolongé du fait de la crise. Ils ont accompli un excellent travail durant les six dernières années et ont laissé à notre commune une situation parfaitement saine.

Nous voulions bien sûr remercier le premier parmi ces conseillers municipaux à savoir notre ancien maire qui, élu pour un premier mandat en 1989, fut maire de la commune durant près de 32 ans. André Lestrade fut également conseiller général de 2004 à 2015. Ces différents mandats le conduisirent à la réalisation de nombreux chantiers au bénéfice de notre commune et du département. Parmi ces réalisations, citons entre autres la construction de la nouvelle mairie et de son kiosque d'information, l'agrandissement et la mise en conformité de la salle polyvalente, la remise en état du patrimoine constitué par l'église du bourg et celle du hameau de Meyraguet ainsi que de son four. L'enfouissement des réseaux aériens électriques et téléphoniques dans de nombreux hameaux, ainsi que l'installation de systèmes de lutte contre les incendies. La mise en place du wifi gratuit à disposition des habitants et des touristes et la création de bornes de recharge pour les véhicules hybrides ou électriques. En sa qualité d'élu au Conseil général de 2004 à 2015, on lui doit aussi la réfection de nombreuses routes départementales et la réalisation de murs de sécurité de bords de falaise de la route de Belcastel et encore l'aménagement de refuges et de murs de sécurité sur la route de Calès. Un dévouement dans la durée et un travail fructueux au service des habitants pour lesquels les conseillers municipaux nouvellement élus ont souhaité lui témoigner leur reconnaissance.

Stéphane Chambon, 49 ans, restaurateur et chef étoilé du Pont de l'Ouysse est le nouveau maire de Lacave. Comme ses trois adjoints : Camille Elisabeth, Martine Buffarot et Philippe Magnien, il a été élu lors de la première séance du Conseil municipal qui s'est tenue le 25 mai 2020. Les sept autres conseillers municipaux sont Laure Baey, Betty Ferolles, Magalie Fouilloux-Roux, Éric Lagarrigue, David Rougié, Géraldine Rousteau et Angélique Sabarros. Chacun d'entre eux représente un hameau de la commune afin que chaque administré puisse disposer d'un interlocuteur privilégié. Certains ont déjà l'expérience du précédent Conseil municipal de Lacave. Leurs compétences sont complémentaires et tous sont impliqués dans la vie de notre commune.

Comme annoncé dans son programme, les projets portés par ce nouveau Conseil municipal visent essentiellement à la redynamisation du bourg, à la préservation de l'environnement et à l'établissement de partenariats avec les acteurs locaux. Ces actions seront conduites en lien avec les habitants afin que ceux-ci soient impliqués au mieux dans le développement de leur commune.

Le Conseil municipal de Lacave aura à cœur de donner aux habitants de tous les hameaux, l'envie d'échanger et de prendre part, davantage encore à la vie communale. Lacave est un petit village où il fait bon vivre. C'est ce que ce Conseil nouvellement élu souhaite préserver.

Il est à noter que depuis le 30 juin, le maire et ses adjoints assurent à tour de rôle, tous les 15 jours, une permanence en mairie, le mardi de 10 heures à 12 heures (sauf jours fériés).

ORGANISATION DES SERVICES

Afin d'assurer le fonctionnement, de représenter, de défendre les projets et intérêts de notre commune, les 11 conseillers municipaux ont choisi d'organiser les différentes thématiques en quatre pôles. Chaque pôle est piloté par le maire ou un adjoint.

A chaque thème correspondent des commissions où siègent les conseillers municipaux. Ces commissions (une soixantaine) se réunissent lors d'instances communales, intercommunales ou d'organismes extérieurs. Tous les conseillers municipaux participent à plusieurs commissions.

Stéphane CHAMBON

- Développement économique et tourisme
- Environnement – Ordures ménagères
- Gestion des milieux aquatiques
- Administration

Camille ELISABETH

- Finances
- Budget
- Appels d'offres

Martine BUFFAROT

- Écoles – Enfance – Jeunesse
- Vie associative et culturelle
- Social et solidarité
- Plan communal de sauvegarde

Philippe MAGNIEN

- Voirie et bâtiments
- Aménagement de l'espace – Urbanisme
- Eau potable – Assainissement
- Réseaux

CAUVALDOR communauté de communes

PROJETS ET TRAVAUX

En fonction seulement depuis le 25 Mai en raison des événements que tout le monde connait, le nouveau conseil s'est mis immédiatement au travail.

La première tâche consistait à établir le budget pour l'année en cours, étape nécessaire et préalable à toute action. La réunion pour entériner le budget se tiendra le 22 Juillet.

Cependant nous avons pu lancer des opérations qui étaient prévues mais n'avaient pu être menées à bien, comme les travaux de l'agenda d'accessibilité.

Ces travaux comprennent :

- les places de parking pour personnes à mobilité réduite (en face de la mairie, de la salle polyvalente, du kiosque, de l'Eglise et aussi pour desservir les deux cimetières ;
- un réaménagement des toilettes devant la Mairie ;
- une mise aux normes de la salle polyvalente. Ces travaux ont démarré le 2 juillet.

Ensuite, en mettant en œuvre la remise en état d'une partie du chemin de l'Ouysse. Il a été demandé à l'entreprise de modifier son devis afin d'améliorer la prestation initialement prévue. Les travaux devront se tenir cet été après le vote du budget.

Il convient de noter que ces travaux avaient été prévus et budgétés par la municipalité précédente.

Pour cette demi-année, le conseil prévoit d'inscrire au budget les investissements suivants :

- aménagement multimédia de la salle polyvalente ;
- sonorisation de l'Église du bourg ;
- renouvellement partiel de la vaisselle de la salle polyvalente ;
- installation de 7 panneaux d'information à chaque site de dépôts des ordures ménagères ;
- installation de panneaux d'identification de hameaux ;
- aménagements pour améliorer la sécurité aux intersections menant à Meyraguet et au Bougayrou. Ces aménagements seront réalisés en concertation avec le service départemental routier.

Pour les années qui viennent, conformément à nos engagements, la réhabilitation du centre bourg constituera l'un des points importants de notre action.

- Des premiers contacts ont été noués avec les services voiries de la communauté de commune de Cauvaldor en vue de l'inscription de la commune de Lacave au programme coeur de village avant la fin de l'année.
- Une étude devra être menée avant la fin de l'année pour définir un programme de rénovation du bâti communal.

Notre volonté d'améliorer l'attractivité de la commune passe aussi par la remise en état et la création de liaisons douces (sentiers de randonnées et autres). Des premiers recensements ont déjà été menés et après concertation avec les associations et les utilisateurs, un plan sera présenté à la population.

Cette liste de projets n'est pas exhaustive et pourra être nourrie tout au long du mandat. Il semblait important en accord avec notre engagement à communiquer, de faire savoir aux habitants où nous en étions et où nous allions après ce début de mandat compliqué.

PROGRAMMATION 2020

<u>Sous réserve de nouvelles consignes sanitaires, voici les événements auxquels vous pourrez assister cette année :</u>

Marché
des producteurs
tous les lundis et jeudis
de 16h00 à 19h30
en juillet et août





- **Les Jeudis 23, 30 juillet et 13 août** de 17h00 à 19h30 :
  Concert du duo Emosa / Buvette du Comité des fêtes / Événement couplé avec le marché des producteurs – Parking des Grottes

- Le Comité de fêtes de Lacave souhaite refaire sa soirée du mois de novembre. Une date vous sera communiquée si la situation sanitaire le permet.

- Le Foyer Rural a pris la décision d'annuler le voyage au Mont St Michel prévu au mois de septembre ainsi que de repousser en 2021 la sortie à Vulcania.

- La section « Marche » du Foyer Rural reprendra ses sorties le 1er Mardi d'octobre.

- La Diane de Lacave a décidé d'annuler son repas annuel.

La mairie envisage d'organiser une fête pour les habitants dans le courant du mois de septembre, sous réserve de l'actualité sanitaire et des consignes du Gouvernement.



CONSIGNES DE TRI

JETONS MIEUX : EN TRIANT LES DÉCHETS RECYCLABLES

EMBALLAGES EN VERRE UNIQUEMENT



Bouteilles, pots et bocaux vides, **sans bouchon ni couvercle**



INFO TRI
05 65 21 54 30

TOUS LES EMBALLAGES

Carton



Boîtes et briques

Métal



Canettes, boîtes de conserve, aérosols, barquettes

Plastiques

Chez nous, ils se recyclent tous !

Pots, boîtes — Flacons, bouteilles et tubes — Sachets, films





Barquettes — Assiettes et gobelets — Barquettes, calles d'emballage

+ TOUS LES PAPIERS



Journaux, revues, prospectus, enveloppes, feuilles, etc.
Non souillés



+ LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Bouchons, couvercles et capsules — Dosettes café, thé... — Emballages de portions individuelles — **Pas de piles**

Bougies chauffe-plats — Feuilles aluminium froissées — Opercules

Quelques précisions :
Ne déposez rien qui puisse blesser un agent de tri (verre, seringue...)
Les autres objets en plastique ne se recyclent pas actuellement

...ET TOUT LE RESTE :
dans le bac marron / gris

JETONS MOINS : EN DONNANT

LES TEXTILES
VÊTEMENTS, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES
(même usés, tâchés ou déchirés)



Vêtements :
Tous vêtements et sous-vêtements



Linge de maison :
Serviettes, torchons, rideaux, draps, plaids, coussins...



Chaussures :
Baskets, bottes, sandales...





Maroquinerie:
Ceintures, sacs à main...



Propres et secs
Chaussures attachées par paires
En sacs bien fermés (max 50 litres)

Bon à savoir :
Les dons sont à déposer directement à des associations locales ou dans les bornes à textiles installées dans l'espace public (rues, places, parkings) ou sur les 29 déchetteries du SYDED.
Pour trouver le point le plus proche : **www.lafibredutri.fr**

JETONS MIEUX : LA DÉCHETTERIE

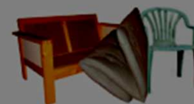
LES DÉCHETS
VOLUMINEUX OU TOXIQUES



Métaux :
ferreux et non ferreux



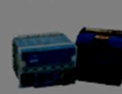
Végétaux :
tonte de pelouse, feuilles, élagage d'arbres



Mobilier :
intérieur, extérieur, matelas...



Déchets toxiques :
piles, peintures, solvants, produits phytosanitaires...



Batteries



Huiles :
moteur, alimentaires

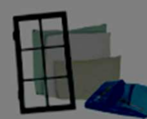


DEEE
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques





Bois :
palettes, cagettes, non traitées



Encombrants :
bois traité, placoplatre, bâches de piscine...



Ces déchets ne doivent être déposés ni à l'intérieur, ni à côté des conteneurs. Merci !



Gravats :
démolition, briques, tuiles...

Mais aussi :
- Textiles
- Verre
- Cartouches d'encre
- CD/DVD
- Radiographies
- Pneus
- Déchets de soins piquants (seringues) dans les boîtes sécurisées prévues à cet effet (renseignements à la déchetterie)

Réalisation : SYDED du Lot - Document imprimé sur papier recyclé
PS7-0-15 - Octobre 2019

ETAT CIVIL 2019

DECES

- 20 juin 2019, est décédée Sylvie BONNEFON domiciliée Les Boulangers
- 7 août 2019, est décédée Noémie FERAUD domiciliée à Creysse
- 20 décembre 2019, est décédé Georges André MAURY domicilié à Meyraguet

MARIAGE

- 1er juin 2019 Sandy DIANA de Monbéqui (Tarn & Garonne) & Stéphanie CAYRE du Bougayrou



NAISSANCE

- Audrey CONDOS née le 18 juin 2019 de Mark CONDOS et de Louise BAKER (résidence : le Sud)

REMERCIEMENTS MASQUES

Pendant la période de confinement, la solidarité des Lacavois a pu se manifester de différentes façons. Suite à notre appel, des couturières de notre commune, chevronnées ou débutantes, ont activé leurs machines à coudre. Près de 200 masques ont été confectionnés et ont rejoint ceux des autres communes pour être ensuite distribués aux habitants de Cauvaldor.



Un grand merci à elles

ON VOUS CONTE LACAVE

La fratrie Lespinasse
Meyraguet

Albert André l'aîné (1909-1987)

Il a vu le jour à Blanzaguet, village de Pinsac. Après son mariage avec Hélène, il est parti vivre chez elle à Cazoulès (24).

Très souvent il rendait visite à mobylette à sa mère et ses frères restés au village. Au décès de sa mère et l'âge aidant, ses visites se sont espacées.

Mon père m'a souvent raconté l'adjudication des lots de pêche qui se déroulait à Souillac, à laquelle il avait été convié. Il n'a pas regretté le déplacement, il a assisté à une belle pièce de théâtre ! Il convient de planter le décor : un « ***conflit larvé »*** entre les sociétés de pêche et les pêcheurs au filet provoquait des tensions entre eux.

Les premières avaient de plus en plus de moyens, en conséquence les enchères montaient. Le maire de la ville, à cette date, soutenait les sociétés de pêche. André sachant qu'il comprenait le patois, l'injuriait copieusement ; au bout d'un moment le premier magistrat excédé, s'est levé et s'adressant au sous-préfet lui a demandé de faire taire l'importun ! Sa démarche a eu pour effet que les injures ont redoublé. Chaque fois que les enchères grimpaient, son frère Robert devenait de plus en plus muet. André est décédé accidentellement sous son tracteur.

Maurice Fernand le cadet (1913-1977)

Agriculteur, cuisinier, bricoleur et sonneur de cloches, il est né à Meyraguet où il a toujours vécu. Alors que plus personne n'y croyait, il s'est marié civilement à l'âge de 52 ans. Mon père a été le premier avisé. Il a attendu que sa mère ne soit plus de ce monde, pour passer devant Monsieur le maire.

Sa dextérité pour le bricolage lui a beaucoup servi pour la construction des hangars, destinés à loger les objets que ramenait Robert.

Lorsque je suis parti accomplir mon service militaire, c'est lui qui m'a conduit à la gare. En route il m'a demandé pour combien de temps je partais, je lui ai répondu 16 mois, ce à quoi il m'a rétorqué ce n'est rien. Que pouvais-je répondre, lui qui avait effectué 7 ans d'armée et de guerre.

Je me plaisais à écouter ses histoires, durant sa longue période passée sous les drapeaux ou comme prisonnier en Allemagne. Placé dans une première ferme, dont les propriétaires étaient un couple de personnes âgées sans enfant, je riais lorsqu'il me disait qu'ils labouraient dans la neige. L'époux buvait beaucoup de vin blanc et le soir il était ivre. Il en offrait à Fernand, qui soucieux de sa santé, a changé de ferme.

De là il est parti dans une autre, exploitée par deux femmes dont les époux étaient au front. S'y trouvait une prisonnière ukrainienne, dont il m'avait dit qu'au cours de son séjour elle l'avait dénoncé, pour un secret qu'elle avait promis de garder. Il l'avait menacée de représailles si elle n'arrêtait pas ses agissements, la cause fut entendue !

Fernand avait une autre corde à son arc, il connaissait le fonctionnement d'une batteuse. Etant le seul à pouvoir l'utiliser, les habitants lui en avaient confié la responsabilité d'une. Ils avaient intérêt à le ménager lorsqu'il sollicitait une faveur particulière, sinon il stoppait l'engin !

Un jour un voisin est venu le prévenir, que Robert était accroché à des branches d'arbre sur la Dordogne et qu'il appelait au secours. Fernand était occupé avec ses vaches et le voisin a eu droit à la réponse suivante : « ***Acabi de mólzer e i vau*** » traduction : ***j'achève de traire et j'y vais***.

L'échange d'insultes entre Fernand et Robert amusait beaucoup les habitants. Une hiérarchie était établie entre eux, Fernand dictait les ordres, parfois Robert s'impatientait en voyant que les travaux des champs prenaient du retard, mais pas question de transgresser l'autorité de l'aîné.

Tous les soirs entre 23 h et minuit il passait à pied, chaussé de sabots, devant ma maison pour voir ses vaches dans la grange Gardet. Suivant que ses pas étaient lents ou rapides, on savait la couleur du temps qu'il faisait dehors.

Jean Robert le benjamin (1919-2003)

Le plus connu, comme Fernand, il est né à Meyraguet, à la fois agriculteur, pêcheur, charcutier (un temps chez Vaille à Souillac), sonneur de cloches et tueur de cochons. Durant plusieurs années à la saison d'hiver, il partait travailler chez la société Rougié à Calviac (24).

En le voyant, sa tenue vestimentaire surprenait, il portait souvent des vestes et des pulls troués.

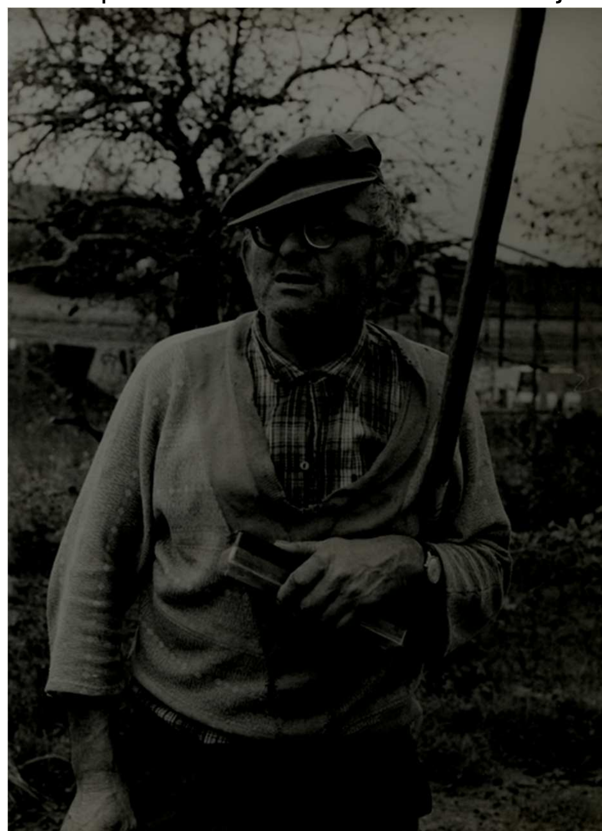
Juste après son décès, le représentant de la société Vauzou des Quatre Routes, en visitant mon père, lui a déclaré qu'il venait de perdre un bon client en la personne de Robert. Une fois la surprise passée, mon père a su que les armoires de Robert étaient remplies de vêtements emballés.

Un jour que Robert rendait visite à un malade à l'hôpital, les personnes qu'il croisait sur son passage riaient. Sur le coup il n'avait pas compris, ensuite il a réalisé. Avant de quitter sa maison, en prenant un pull, il s'est aperçu qu'il avait un gros trou sur le devant; qu'à cela ne tienne il l'a inversé !

Lors d'une visite de l'évêque (accompagné du vicaire général et de l'abbé Vigouroux) de l'église de Meyraguet, une scène comique a eu lieu. En retournant au niveau du hangar de Robert, celui-ci ne les ayant pas vus, déchargeait son motoculteur de la voiture. Maladroit comme à son habitude, il l'échappe sur un pied et se met à jurer. L'évêque a cette remarque : il fait chaud aujourd'hui, les gens sont énervés !

Très bon pêcheur au filet et ayant une grande connaissance des eaux, il prenait beaucoup de poissons, lesquels étaient vendus ensuite dans les restaurants du coin et chez des particuliers.

Il effectuait les livraisons d'abord à moto et l'âge avançant, en voiture. Concernant cette dernière, elle n'était pas toujours en bon état, heureusement que les contrôles n'étaient pas aussi draconiens qu'à présent ! En raison de problèmes de vue et à l'inverse de ses frères, il n'a pas accompli de service militaire. Il ne s'est jamais marié, préférant conserver son statut de célibataire.



Fernand et Robert ont toujours vécu ensemble, d'abord avec leur mère Joséphine, et ensuite avec l'épouse du premier, qui est venue les rejoindre. Je me souviens que leur tante paternelle résidant au Bougayrou, venait passer l'hiver à Meyraguet, du vivant de leur mère.

Ils recevaient également le filleul de Fernand l'un des petits-fils de leur tante, ils avaient le sens de la famille et ils étaient très solidaires entre eux.

Ils occupaient leurs soirées d'hiver à jouer à la belote avec leurs voisins. Pour ma part, Robert m'a appris les règles du jeu de dames, ensuite avec lui ou Fernand j'ai disputé plusieurs parties.

Après le décès de Robert, le village a perdu beaucoup de son âme. Je tenais à rendre un hommage à ces trois animateurs, qui ont longtemps égayé la vie du village.

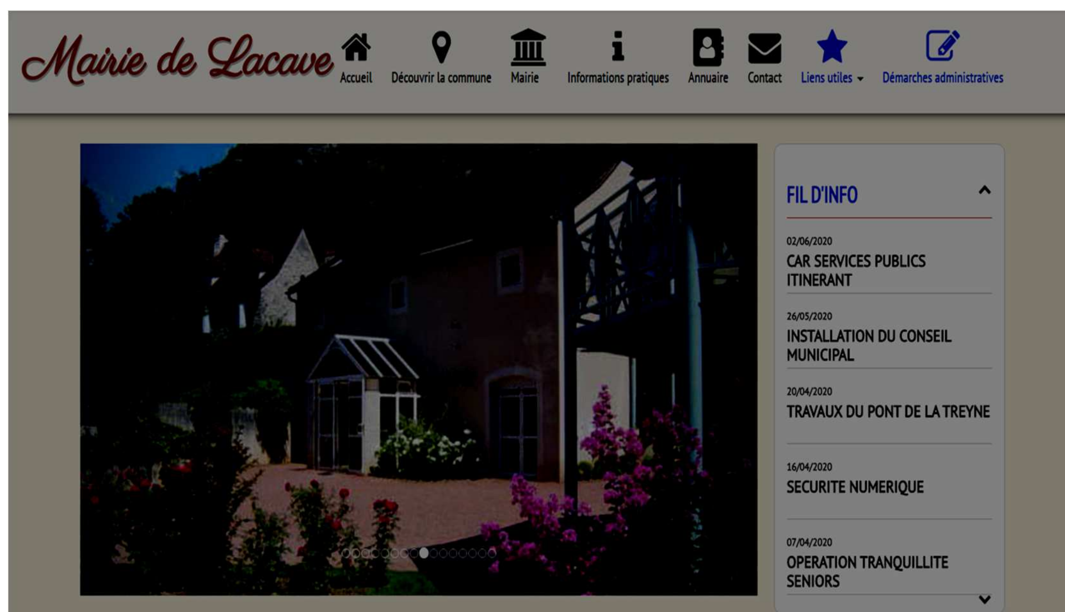
Certains de nos « prétendus » humoristes qui envahissent nos écrans de télévision sont de bien piètres artistes à côté du don naturel de nos trois gaillards !

Jean-Claude Mazot

INFORMATIONS PRATIQUES

Le site internet de la commune a évolué. Nous vous invitons à le consulter sans modération. Il est mis à jour régulièrement. Vous pouvez retrouver toutes les informations pratiques sur :

www.lacave.fr



Le secrétariat de Mairie est ouvert du Lundi au Vendredi de 14h00 à 17h00.

☎ 05.65.37.03.83
✉ mairie-lacave@info46.fr

<u>Permanence des adjoints à la Mairie</u> :

Le Mardi de 10h00 à 12h00, tous les 15 jours (hors fériés) depuis le 30 Juin.
Prochaines permanences : 21 Juillet / 04 Août / 18 Août / 1er Septembre

----

Afin de faciliter la circulation de l'information dans la commune, le conseil municipal propose à ceux qui sont intéressés de recevoir, par le biais de mails, les informations énumérées ci-dessous :

- **culturelles, de loisirs et sportives de la COMMUNE DE LACAVE et de CAUVALDOR**
- **avis de décès de la commune de LACAVE.**

Cauvaldor : Causse Vallée Dordogne

Pour ce faire, nous vous demandons de bien vouloir compléter le coupon réponse ci-dessous et de le rapporter à la mairie :

A découper --

Je soussigné(e) Mr ou Mme : NOM .... PRENOM ....

Autorise la mairie de Lacave 46 à m'envoyer par mail à l'adresse suivante :

....

les **informations culturelles, de loisirs, sportives de la COMMUNE de LACAVE et DE CAUVALDOR** ainsi que les **avis de décès de la commune de LACAVE**, dont elle aura connaissance.
Date : Signature

La commune s'engage à ne pas diffuser à des fins commerciales ou autres votre mail.
Les messages seront envoyés en Copie Carbonne Invisible (CCI). Les destinataires placés dans ce champ ne seront visibles que par vous ce qui évite ainsi l'interception de votre adresse mail.